

La Balise

Votre périodique d'information au cœur de la commune.



Barbâtre
ÎLE DE NOIRMOUTIER

N°110

JUIN 2024



© Crédit photo Naumaur



ÉDITORIAL DU MAIRE.....p.3

FOCUS SUR.....p.4-5

- Barbâtre : une commune éco-exemplaire

QUALITÉ DE VILLE.....p.6-7

- Aménagements
- Environnement

RETOUR EN IMAGES.....p.8-9

VIVRE ENSEMBLE.....p.10-12

- Affaires scolaires
- Enfance/Jeunesse
- Sport
- Solidarité
- Urbanisme
- Culture

VIE MUNICIPALE.....p.13

- Personnel communal
- La bibliothèque
- Présentation du budget

VIE ÉCONOMIQUE ET PRATIQUE....p.14-15

- Nouvelles installations
- Félicitations
- La fibre
- Déplacement
- Portrait

AGENDA.....p.16



Directeur de publication : Mr le Maire Louis GIBIER. **Équipe de rédaction** : Mr le Maire Louis GIBIER, Sylvie GUEGUEN, Anthony HELIGON. **Crédits photos** : Droits réservés **Conception & impression** : Graffocean 16 rue du Boucaud - 85330 Noirmoutier-en-l'Île. Imprimé sur du papier recyclé



Barbâtre 2024, votre présence tout l'été sera notre flamme.

Le temps des copains, le temps des vacances, le temps de prendre le temps de vivre, le temps des belles aventures, le temps de retrouver Barbâtre, comme on l'aime.

Barbâtre séduit par sa douceur de vivre, les bonheurs simples qu'elle offre avec simplicité et générosité. Elle fidélise, au point que bon nombre d'entre vous y reviennent chaque été, en famille, entre amis, et ce depuis des décennies. Souvent dans la même maison, la même location, le même camping, le même quartier.

Bien sûr ces résidents fidèles éprouvent la nostalgie du Barbâtre d'hier, la nostalgie de leurs jeunes années, des premières rencontres amoureuses sur la plage ou au cinéma du Gois. Pour certains, il ne faudrait rien bouger, figer le temps, ne pas faire évoluer les choses.

Barbâtre bouge, s'aménage, s'embellit, « se modernise » comme on dit, car il faut vivre avec son temps, répondre aux attentes et aux besoins d'aujourd'hui, et préparer demain. Nécessité de s'adapter pour répondre aux lois et règlements, obligation de sécurité, d'adaptabilité au handicap, de protéger, de se protéger contre les risques, et de faire face aux grands défis.

Barbâtre bouge, avance en attractivité, posément, pour survivre le plus longtemps possible et le mieux possible. Elle a absolument besoin de maintenir une population sédentaire à l'année, pour son école, ses commerces, ses artisans, ses jeunes, ses familles, ses aînés. Une vie sociale, professionnelle, associative, qui ne peut s'épanouir sans ce qu'il faut d'équilibre entre les choses de la vie et celles d'une nature préservée et respectée.

L'été va nous apporter ces bons moments partagés entre ceux qui sont là toute l'année et les amis du temps des vacances. Le temps de mieux connaître Barbâtre, ses nouveautés, ses difficultés, ses envies de projets pour loger les jeunes actifs, saisonniers et retraités, son ambiance familiale, son goût des soirées de fête.

« BARBATRE 2024, la forme olympique », souhaite exalter pleinement la vivacité des esprits, des corps et des cœurs au plus haut des podiums du bien vivre. Elle vous invitera à, danser la zumba, surfer sur les vagues, marcher dans la mer en longe côte, courir sur les dunes, tirer des flèches et des bords, à fond les ballons. La soirée des lumières du Gois, le samedi 27 juillet, sur le site du Gois, célébrera les J.O ouverts la veille dans la capitale. Venez-y nombreux.

Votre présence tout l'été sera notre flamme.

Louis GIBIER,
Maire de Barbâtre





Barbâtre : une commune éco-exemplaire

Dans un contexte de recrudescence des déchets liés aux modes de consommation actuels, renforcé par le Coronavirus (gants, masques...), et alors que 80% des déchets plastiques en mer trouvent leur source sur terre, la charte « Plages sans déchet plastique pour des communes littorales éco-exemplaires » permet de s'engager pour la préservation de leurs plages, à travers 15 gestes concrets.

Expérimentée depuis 2019, cette charte établie avec l'Association nationale des élus du littoral (ANEL), l'Ademe, le Conservatoire du littoral et la Surfrider Foundation s'inscrit dans les mesures visant à atteindre l'objectif zéro plastique rejeté dans les océans d'ici 2025 du Plan biodiversité.

Pourquoi adhérer à la charte ?

- Pour préserver l'environnement et protéger la biodiversité.
- Pour réduire l'utilisation du plastique, améliorer son recyclage et limiter son rejet et son impact dans la nature.
- Pour valoriser l'image des communes soucieuses de préserver l'environnement.
- Pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire et des usagers de la mer sur les impacts des déchets plastiques.
- Pour améliorer l'accueil touristique et l'attractivité des plages.

Les 15 engagements pour des plages sans déchet plastique

Sensibilisation

1) Mettre en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés sur les plages (mégots, emballages, bâtonnets, masques, gants, lingettes et les mouchoirs, etc.) et leur impact sur le milieu marin, visible aux entrées des plages, des ports de plaisance et dans les centres-villes.

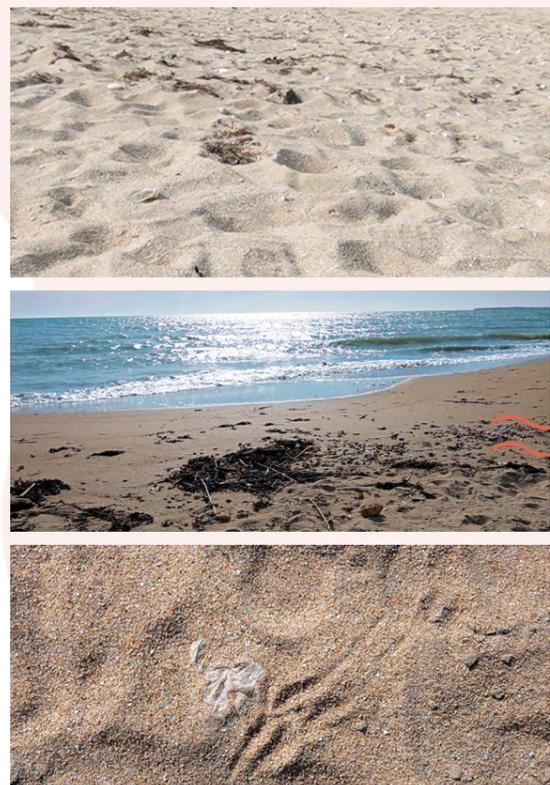
2) Informer les usagers sur les lieux où les déchets doivent être triés et jetés (affichage, panneaux,

presse locale). Mener une information particulière pour les gants, lingettes et masques à usage unique.

3) Sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques dans les écoles, les centres de loisirs, de vacances et les clubs de plage et de voile.

4) Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique et des loisirs nautiques aux bonnes pratiques (hôtels, campings, clubs, plaisance, capitainerie, etc.).

5) Mobiliser les commerçants pour les encourager à ne plus distribuer d'objets en plastique à usage unique (sacs, pailles, gobelets, couverts, ballons et jouets volants...).



PRÉVENTION

6) Intégrer l'obligation zéro plastique dans les cahiers des charges des événements ou démarches promotionnelles organisés sur les plages (gobelets et vaisselles réutilisables, cendriers de poche, interdire les objets publicitaires à usage unique, etc.). Le zéro plastique est une condition d'acceptation des dossiers de demande d'autorisation.

7) Expérimenter la consigne sur les contenants alimentaires avec des restaurateurs volontaires (gobelets, éco-cup, boîtes à sandwich, etc.).

8) Proposer des animations de type bar à eau ou installer des fontaines d'eau potable aux abords des plages.

9) Valoriser les restaurateurs et les hôteliers qui proposent des alternatives aux pailles et aux couverts en plastique jetables et qui développent le réemploi des emballages boissons et des contenants (restauration à emporter).

10) Promouvoir l'utilisation de matériaux durables (bois, paille, osier, rotin, toile, etc.) dans les installations présentes sur les plages comme les restaurants, les mobiliers de plage, les clubs enfants ou sportifs, etc.

Ramassage, nettoyage, collecte et tri

11) Promouvoir ou organiser des événements citoyens pour nettoyer une plage (1 personne ramasse un déchet).

12) Équiper l'entrée ou la sortie des plages avec des containers de tri et des poubelles avec couvercles afin d'éviter la dispersion des déchets.

13) Adapter la fréquence de ramassage à la vitesse de remplissage des poubelles.

14) Pratiquer un nettoyage raisonné (nettoyage manuel sur les plages naturelles, nettoyage mécanique limité aux plages urbaines).

15) Former 30 % du personnel chargé de l'entretien des plages au nettoyage manuel ou raisonné des plages.

De nombreuses communes ont signé la charte et sont déjà engagées dans la lutte contre les déchets plastiques sur le littoral. Elles partagent leurs bonnes pratiques et leurs premiers résultats !

<https://www.ecologie.gouv.fr/plages-sans-dechet-plastique-charte-communes-eco-exemplaires>



La commune et le nettoyage manuel des plages

De nombreuses collectivités littorales se sont associées à Natura 2000 pour protéger la biodiversité des plages. Les laisses de mer, constituées d'algues et de bois flottés, sont cruciales dans la chaîne alimentaire en servant de nourriture aux invertébrés et oiseaux. Elles contribuent également à la stabilisation des dunes en fournissant des nutriments aux plantes qui les renforcent. Pour répondre à ces enjeux, cinq communes littorales ont signé des contrats Natura 2000 pour un « nettoyage raisonné des plages ». Ce nettoyage est adapté en fonction de l'activité humaine et des enjeux écologiques. Trois types de plages sont identifiés : celles très fréquentées, celles présentant des enjeux environnementaux, et celles où niche le rare Gravelot à collier interrompu. Pour ces dernières, aucun nettoyage n'est autorisé pendant la période de nidification des oiseaux, d'avril à août.

Les communes bénéficient d'un soutien financier de Natura 2000 pour le nettoyage manuel des plages. En parallèle, des mesures de préservation de la végétation, comme l'installation de fils lisses en pied de dune, sont envisagées, ainsi que des actions de sensibilisation à travers des panneaux de communication.

La communication est très importante pour que les usagers des plages comprennent les choix des communes d'un retour vers plus de nettoyage manuel. Retrouvez sur ce sujet nos outils dans la rubrique <http://www.baie-bourgneuf.com/site-natura-2000/rubrique-participer/exemples/>



PAROLE D'ÉLUE

Sylvie Guéguen
1^{ère} adjointe



Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence. En adhérant à la charte zéro déchet plastique sur les plages, nous envoyons un message fort selon lequel nous sommes déterminés à protéger notre environnement et à préserver la beauté naturelle de nos côtes pour les générations à venir.

Aménagement

Le parc retrouve sa quiétude : retour à la promenade piétonnière

Un projet de réaménagement du parc de la Rocterie est sur le point d'être lancé afin qu'il redevienne, selon le souhait de l'équipe municipale, un lieu sécurisé, calme et tranquille. C'est dans cette perspective qu'il est décidé de ne plus y autoriser le stationnement, depuis le 1er avril. D'autres possibilités à proximité de la mairie existent : la rue de l'église, la place de l'église, la rue de la cure... De nombreux usagers se sont déjà appropriés ces espaces.



PAROLE D'ÉLU



Jean-Maurice Fouasson
Adjoint délégué à la voirie et aux réseaux.

À chacun d'entre nous de faire de même et de se réjouir de retrouver au cœur de la commune un lieu de promenade, de jeu, de rendez-vous, de repos...

Quel avenir pour l'ancienne droguerie de Barbâtre, du 74 rue du centre ?

Projet de Création de 6 Logements en R+1

Le projet vise la construction de six logements répartis sur deux niveaux (R+1). Les typologies des logements seront variées afin de répondre aux besoins divers des futurs résidents. Chaque logement bénéficiera d'un espace extérieur privatif, offrant ainsi un lieu de détente et de convivialité à chaque foyer.

Local Commercial et Espaces Communautaires

En plus des logements, le projet inclut la création d'un local commercial, apportant une commodité supplémentaire pour les résidents et favorisant le développement économique local.

Placette et Espace de Stationnement

Une placette sera aménagée, créant un espace de rencontre et de socialisation pour les résidents. Un espace de stationnement est également prévu, facilitant ainsi le stationnement des véhicules des habitants et de leurs visiteurs.

Ce projet de construction ambitionne de créer un cadre de vie agréable et fonctionnel, en intégrant des espaces privés et communautaires.



Environnement

Protection des gravelots

Nos plages vendéennes ont aussi la chance d'accueillir le rare et menacé **Gravelot à collier interrompu**, un petit oiseau qui niche à même le sable, en haut de plage et qui se nourrit dans les algues. 26 à 40 couples sont présents sur le site Natura 2000, dont une quinzaine sur les plages de notre commune. Le maintien des algues sur les plages de Barbâtre est donc

tout à fait important pour cette espèce.

- Année 2021 : 4 nids avec présence d'œufs mais zéro jeune à l'envol
- Année 2022 : 5 nids avec présence d'œufs mais zéro jeune à l'envol
- Année 2023 : 3 nids avec présence d'œufs et un jeune à l'envol



Sur Barbâtre, il y a deux secteurs intéressants pour les Gravelots => plage du Midi et plage des Boucholeurs. Concernant la protection, lorsqu'un nid est découvert, il convient de disposer autour du nid un cercle (piquets et fil lisse => 10 m de diamètre) et déposer des piquets d'information de part et d'autre de la clôture. Des petits panneauaux à l'entrée des plages peuvent être mis également. Chaque nid protégé doit être géolocalisé. Des petits panneauaux peuvent être installés, par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), à l'entrée des plages.

Le tri des biodéchets à la source



Depuis le 1er janvier 2024, les usagers souhaitant réaliser le tri des biodéchets avec un composteur individuel peuvent soit :

- acheter un composteur à tarif attractif et bénéficier d'une sensibilisation à l'art du compostage
- acheter un composteur à tarif plus élevé

	Sensibilisation + Composteur	Composteur seul
Tarifs petit composteur en bois	10 €	20 €
Tarifs composteur moyen en bois	20 €	30 €

Chaque composteur est fourni avec un bioseau et des consignes de tri et d'utilisation. La durée moyenne des sensibilisations est de 30 minutes environ. Pour connaître les prochains créneaux, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil de la Communauté de Communes ».

Un Gaz Naturel à surveiller dans nos maisons Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz naturel radioactif issu de la désintégration de l'uranium contenu dans la croûte terrestre. Dépourvu d'odeur, de couleur et de goût, il est présent partout à la surface de la planète et provient surtout des sous-sols granitiques. A l'air libre, il ne présente aucun danger, en revanche, il peut s'accumuler dans les espaces clos, notamment dans les maisons lorsque l'étanchéité de l'interface sol/bâtiment n'est pas assurée.

La concentration en radon varie d'un département à l'autre. La géologie est un facteur déterminant qui influence les niveaux de concentration de radon mesurés dans les bâtiments. Ainsi sur une échelle de 1 à 3, la Commune de Barbâtre est classée en catégorie 2 par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN), soit un risque moyen.

Selon la pression atmosphérique, le radon s'échappe plus ou moins du sol. En hiver, les intempéries accompagnées par des basses pressions atmosphériques sont plus nombreuses et de ce fait le radon est relargué plus rapidement dans l'air. C'est donc à ce moment de l'année que les rejets de radon sont les plus importants. Par ailleurs, c'est aussi à cette saison que les logements sont les plus confiés pour limiter l'infiltration du froid et que les habitants

restent le plus à l'intérieur de leur domicile ; l'exposition est donc la plus importante en hiver.

Le 12 février dernier, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier en partenariat avec l'UFC Que Choisir Pays de la Loire ont organisé une réunion d'information sur ce sujet, à cette occasion des Barbâtrins se sont vu remettre des dosimètres afin de mesurer la concentration de radon dans leur logement. Les résultats sont disponibles depuis le mois de mai.

Comment améliorer la qualité de l'air chez vous ?

En prévention

- Aérer au moins 2 fois 10 minutes par jour, même l'hiver !

- Assurer un bon renouvellement de l'air, notamment en entretenant les entrées d'air et les bouches d'extraction.

En limitant les sources de pollution

- Éviter les sources de pollution spécifiques : produits nocifs, parfums d'intérieur, tabac ...

- Choisir les produits d'entretien les moins émissifs en se référant aux labels.

- Concevoir l'aménagement des locaux de manière à limiter l'entrée des polluants de l'extérieur vers l'intérieur.

- Vérifier le bon fonctionnement du système de chauffage.



Source : ministère des Solidarités et de la Santé

GOÛTER DANSANT

Vendredi 8 décembre 2023

120 seniors pour le 2^{ème} goûter dansant organisé par la Commune, au centre de vacances Miléade.



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Vendredi 22 Décembre 2023

Lutins lutins, par le théâtre des sept lieues, à l'école La rose des dunes.



CONCERT À L'ÉGLISE

Vendredi 22 décembre 2023

Concert des PolySoNantes dans l'église Saint Nicolas de Barbâtre.



GRANDES MARÉES

Restes des grandes marées de mars et avril, plage du Midi.



VŒUX DU MAIRE

Mardi 9 janvier 2024

Vœux du Maire à la population devant une centaine de personnes présentes dans la salle de restauration du Centre de vacances Miléade.



TRAVAUX

1 rue du Centre, travaux de réaménagement d'un commerce et de logements.



CONCERT

Samedi 17 février 2024

Concert des Vieux Gréements dans la salle des fêtes du Centre de Vacances Miléade.



CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 30 mars 2024

Malgré le mauvais temps, ce 1er événement du printemps, organisé par le Secours Populaire a toujours autant de succès.



INAUGURATION

Samedi 27 avril 2024

Inauguration de la salle des sports et loisirs les Cypres en présence de Bernard TALVARD trois fois médaillé de bronze lors des Jeux olympiques de 1972 et de 1976.



RÉSIDENCES D'ARTISTES

Du 13 au 19 avril 2024

Accueil en résidence de la Little Big Compagnie pour la finalisation du spectacle « Tatanka ».



LECTURES

Les lectures à la résidence autonomie La Rocterie. Ces lectures proposées par les bénévoles de la bibliothèque ont lieu 2 fois par mois, pour le plaisir des résidents.



2^{ÈME} FLEUR

Pose de la 2^{ème} fleur sur le panneau à l'entrée de la commune, entre élus et agents de la commune.



Affaires scolaires

Découverte de milieux naturels

Dans le cadre du Parcours Nature RAMSAR (label international de protection des zones humides), organisé par le Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf, la classe des CE2/CM1/CM2 est inscrite dans un cycle de visites de 3 sites différents afin d'observer la biodiversité spécifique du marais :

- > Le Daviaud : identifier le rôle de la zone humide,
- > L'écluse de l'étier des Coefs à La Guérinière : observer le cycle de l'eau, le fonctionnement d'une écluse, le cycle de vie d'une anguille et l'identification d'oiseaux,
- > Le polder Sébastopol à Barbâtre : découverte de la faune et de la flore, l'élevage et la biodiversité.

Les élèves ont appris les différents types de paysages de l'ouest vendéen et leurs formations. Ils ont pu observer les différentes activités des hommes sur ces espaces et ils ont pris conscience de la nécessaire préservation de ces sites pour conserver une biodiversité riche.

Projet Aménagement de la cour d'école

Devant le constat de l'équipe, de la municipalité et des enfants, une idée d'action se précise concernant le réaménagement de la cour de l'école.

En effet, celle-ci ne dispose pas d'espaces ombragés, et le béton est omniprésent. L'idée est donc de faire revenir la nature dans la cour de l'école !

Une réflexion collective est donc engagée depuis septembre. L'objectif étant de créer un nouveau lien spatial et pédagogique incluant tous les acteurs présents dans l'enceinte de l'école : les élèves, les enseignants, le personnel communal, les parents, le centre de loisirs. Car c'est bien l'ensemble du temps de l'enfant qui doit être pris en compte.

Ce projet a été présenté en Conseil d'école. Puis, une réunion de travail a eu lieu en février avec plusieurs représentants de la Mairie, dont Monsieur le Maire, ainsi que la Conseillère pédagogique, la Directrice du Centre de loisirs, l'architecte paysagiste du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) de la Vendée et Mme Alard, Directrice de l'école.

Le CAUE a présenté une démarche de renaturation des cours d'école.



Enfance/Jeunesse

Les baignades au centre de loisirs
les p'tits cagnots

La période estivale est propice aux joies de la baignade. L'eau est un milieu favorable au développement de l'enfant sur le plan moteur, la confiance en soi, la socialisation et l'autonomie. D'autre part, les plaisirs de la plage favorisent l'appropriation de notre milieu naturel. C'est pourquoi l'équipe d'encadrement organise des plages avec baignade le mardi après-midi. Nous sommes particulièrement vigilants à l'organisation de cette activité : l'équipe comprend un animateur surveillant de baignade pour la sécurité des enfants. Chaque jour, pensez à la tenue de bain.

Les journées pique-nique

Très prisées par les enfants, ces journées sont l'occasion de participer à de grands jeux en forêt. Pique-nique le vendredi 12/07, et tous les jeudis à partir du 15/07, sauf la semaine du 15/08 qui sera le mardi 13/08.

Sport

Inauguration de la salle de sports
et loisirs Les Cyprès : Un événement

Samedi 27 avril 2024 plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées afin d'inaugurer la nouvelle salle de sports et loisirs Les Cyprès, qui se situe rue de la Gaudinière. Le rendez-vous était donné à 15 h devant l'entrée principale de la salle. La cérémonie a débuté par le discours de Louis GIBIER maire de Barbâtre, suivi de ceux des personnalités présentes (Sous-Préfet, Président de Communauté de Communes...). Cette inauguration signe officiellement l'ouverture de cette salle des sports. Bernard TALVARD, parrain de la cérémonie, était à l'honneur et s'est vu remettre le trophée de la commune, pour son parcours sportif remarquable (plusieurs fois médaillé olympique individuel et par équipe, en escrime). Puis, deux enfants de l'école primaire, La Rose des Dunes ont coupé le ruban tricolore précédant un lancer de ballons. Ensuite, les invités ont pu découvrir la salle inaugurée avec ses espaces délimités et sécurisés pour les associations utilisatrices. Cette cérémonie était l'occasion de voir les différentes activités sportives et associations présentes sur Barbâtre. Pour nos amis sportifs, cette visite s'est terminée par un verre de l'amitié sans alcool.



L'équipe de gym rythmique, devenue Championne Régionale, s'entraîne dans la salle de sport et loisirs Les Cyprès

Solidarité

Plan canicule

Dans le cadre du Plan Canicule, activé le 1^{er} juin dernier, la commune et le CCAS se mobilisent pour porter attention aux personnes les plus vulnérables. Si une vague de chaleur devait se produire, elles seront contactées par des élus et des bénévoles afin d'éviter les risques qu'elles encourent comme la déshydratation, l'hyperthermie et de s'assurer qu'elles ont à disposition tout ce dont elles ont besoin.

Comment bénéficier de ce suivi ?

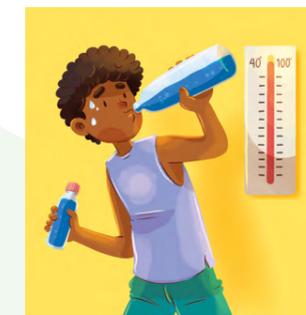
Pour bénéficier de ce suivi, c'est très simple ! Il suffit de s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables par mail, par téléphone, par courrier ou directement au CCAS.

Qui peut s'inscrire sur le registre ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile ;
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes handicapées reconnues inaptes au travail.

Un registre susceptible d'être utilisé pour d'autres risques :

Au-delà du risque canicule, ce registre est susceptible d'être utilisé en cas d'autres risques : climatiques, sanitaires... Il constitue un outil essentiel pour que la commune et le CCAS puissent être solidaires envers les plus fragiles quelles que soient les circonstances.



Urbanisme

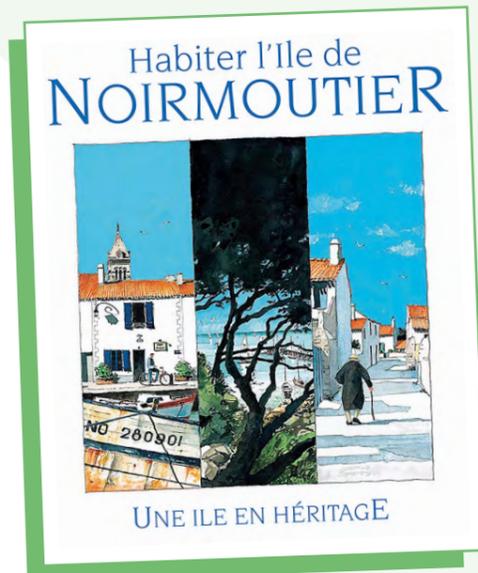
Préserveons Notre Héritage : Respectons les Principes de Notre Architecture Locale

L'action de chacun d'entre nous peut peser lourd dans la qualité d'ensemble de nos rues et de nos villages. Quand nous construisons notre maison ou quand nous la transformons, quand nous édifions un mur de clôture ou même un garage, prenons soin de respecter les grands principes de notre architecture, mais aussi tous ces petits détails qui donnent un charme incomparable à notre urbanisme. Avant tous travaux, il est nécessaire de consulter la plaquette « Habiter l'île de Noirmoutier » qui est une ressource précieuse pour bien comprendre les caractéristiques du paysage dans lequel nous intervenons. Les fenêtres plus hautes que larges, aligner les ouvertures de même nature, le faîtage parallèle à la façade la plus longue...

L'une des recommandations essentielles est d'éviter de trop imperméabiliser les parcelles. L'imperméabilisation excessive peut avoir plusieurs conséquences néfastes :

Augmentation des inondations : Les surfaces imperméables empêchent l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol, augmentant ainsi le ruissellement et le risque d'inondations.

Réduction de la biodiversité : Les sols perméables favorisent la croissance des plantes et l'habitat de diverses espèces. En imperméabilisant les sols, on réduit ces habitats naturels.



<https://www.barbatre.fr/vie-municipale/urbanisme/a-propos-de-l-urbanisme/>

Alain Cieren
Adjoint chargé de l'urbanisme et du foncier

PAROLE D'ÉLU

Notre architecture locale fait notre fierté et nous souhaitons la préserver. C'est un élément important de notre héritage.



Culture

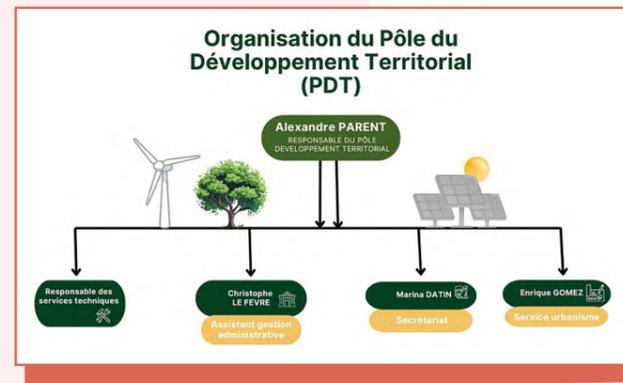
De la peinture abstraite à la représentation de paysages marins

La commune de Barbâtre expose, d'un univers à l'autre. Tout y est, de l'aquarelle à la sculpture en passant par la photographie ou la peinture à l'huile. Barbâtre détient quelques pépites artistiques qu'elle a su mettre en avant.

En tout, vingt-deux exposants vont présenter leurs œuvres tout au long de l'été, du lundi 1er juillet au dimanche 8 septembre.

Quel plaisir de rentrer dans ces salles et découvrir différents univers artistiques, que ce soit dans la salle des Bourguignottes, au niveau de l'ancienne mairie, la salle Océane ou encore la salle des Noures 1.

Le programme des expositions est disponible sur www.barbatre.fr et F culture Barbâtre.



Le service Pôle Développement du Territoire (PDT) porte les politiques publiques dans les domaines de l'aménagement durable, des transports et de la transition écologique et énergétique. Il contribue à la connaissance du territoire par ses expertises, études et analyses cartographiques.

- Tarifs d'inscription**
L'inscription n'est utile que pour emprunter des livres chez soi
- Gratuit pour les enfants et jeunes jusqu'à 18 ans
 - Tarif réduit sur justificatif : 5 € (jeunes jusqu'à 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minimas sociaux, allocations adulte handicapé...)
 - Tarif adulte : 10 €
 - Tarif DUO : 15 €
 - Tarif « vacanciers » (15 jours) : 5 € + caution de 50 €
 - Le personnel municipal de la commune de Barbâtre et les bénévoles de la bibliothèque bénéficient également d'un abonnement gratuit à l'année.

Vote du budget 2024, la feuille de route des actions communales. Le budget communal a été voté le 10 avril dernier, avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement en maintenant le niveau et la qualité des services
- De ne pas augmenter la fiscalité



Personnel communal



Valentine FACHE
intègre le service Culture-animations-Communication, pour la saison estivale 2024.

La bibliothèque

Horaires bibliothèques :
Les horaires de la bibliothèque s'allongent en été (du 1^{er} juillet au 31 août)

- Mardi : 10h - 12h
- Mercredi : 17h - 19h
- Vendredi : 17h - 19h
- Samedi : 10h - 12h

Retrouvez le catalogue sur : <https://bibliotheque-barbatre.fr/> et toute l'actualité sur Fb La bibliothèque de Barbâtre.

Présentation du budget

La section de fonctionnement va favoriser un développement des services rendus à la population tout en préservant une capacité d'épargne brut* de 6%. Les charges de fonctionnement restent plutôt stables par rapport à 2023



Les recettes sont principalement constituées de la perception d'impôts et taxes (60%), de dotations et subventions (19%) et autres ressources propres (21%).

*L'épargne ou autofinancement brut correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

La section investissement va permettre un programme soutenu encore cette année :

- Un programme d'investissement à la hauteur des enjeux de développement local pour un « mieux vivre ensemble »
- Des projets structurants lancés dès le début du mandat.
- Un effort toujours constant pour les gros entretiens du patrimoine bâti et routier.

Catherine Coestier

L'équilibre de ce budget est crucial pour assurer la stabilité économique de notre commune et pour répondre aux besoins de nos citoyens.



PAROLE D'ÉLUE



Nouvelles installations

ASSOCIATIONS

Changement de Président

LE MOUILLAGE DE LA BERCHE

L'association de la Berche change de Président avec l'arrivée de **Fabien ROUSSEL**.



☎ 06 08 50 17 74

ASSOCIATION DE TIR À L'ARC



L'association de tir à l'arc change de Président avec l'arrivée de **Mr. Jean-Jacques LEROY**

☎ 07 49 51 11 59

COMMERCES

FOODTRUCK 2911



Bruno RABALLAND est présent du 30 mars au 31 octobre 2024 aux jours et heures suivants : les lundis et mercredis de 10h à 15h et de 17h30 à 22h.

☎ 06 63 26 41 26

LES MARCHÉS DE L'ÉTÉ



Les marchés de l'été du 17 juin au 2 septembre : rendez-vous le lundi et le mercredi sur la place du marché (uniquement le mercredi le reste de l'année).

Félicitations à Luigi VAN-TREECK !

Nous sommes ravis d'annoncer que Luigi VAN-TREECK, à seulement 17 ans, a remporté la médaille d'argent au concours départemental des meilleurs apprentis de France. Cette distinction est une reconnaissance bien méritée de son talent, de son dévouement et de son travail acharné.

Luigi, prépare un CAP monteur en installation sanitaire dans la SARL Carré Gautier à la Guérinière. Nous lui souhaitons encore plus de succès dans toutes ses futures expériences professionnelles.

Bravo, Luigi

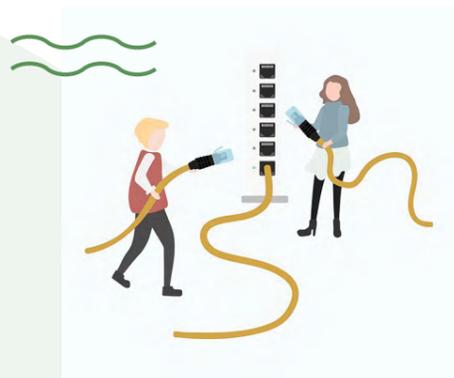
La fibre

A Barbâtre, la fibre est déployée par Rip85, Très Haut Débit de Réseau d'Initiative Publique. Vendée Numérique est un Groupement d'intérêt public (GIP), associant le Département de la Vendée et le SYDEV qui est chargé de déployer le Très Haut Débit sur le territoire vendéen.

Après 18 mois, d'étude et de travaux, l'ouverture commerciale de la première tranche de réseau est lancée, avec un objectif majeur : dynamiser le modèle économique des entreprises vendéennes de campagne. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan France Très Haut Débit et dans une véritable stratégie d'aménagement du territoire. Afin de concevoir un plan d'aménagement numérique ambitieux et rapide.

Le marché CREM (Conception - Réalisation - Exploitation - Maintenance) a ainsi été élaboré et attribué à Orange. Il (L'opérateur) consiste à irriguer l'ensemble de la zone RIP (Réseau d'Initiative Publique) par un réseau structurant de fibre optique.

Cependant, aujourd'hui ce Très Haut Débit est disponible sur la Commune de Barbâtre et peut être installé chez-vous.



Comment se connecter à la Fibre chez soi ?

Pour disposer dès demain d'un raccordement à la fibre optique de Vendée Numérique, la démarche est très simple :

1. Vérifier son éligibilité sur la carte interactive de Vendée Numérique.
2. Contacter un opérateur présent* sur le réseau de Vendée Numérique et souscrire un abonnement Très Haut Débit, en remplacement de son abonnement actuel ADSL.
3. L'opérateur procédera alors au raccordement du local éligible en tirant un câble de fibre optique de la rue jusqu'à l'équipement (box ou routeur) du client.

Plus d'informations sur www.vendeenumerique.fr

Déplacement

BARBÂTRE <> YEU JUILLET 2024

AU DÉPART DE BARBÂTRE		AU DÉPART DE L'ÎLE D'YEU	
10h30*	18h00*	mar.02	09h30
11h15	18h15*	mer.03	17h15*
		jeu.04	
		ven.05	
		sam.06	
		dim.07	
10h15*	18h15*	lun.08	09h15*
10h30*	18h00*	mar.09	09h30*
10h30*	18h00*	mer.10	09h30*
10h30*	18h00*	jeu.11	09h30*
10h15*	17h30*	ven.12	09h15*
		sam.13	
		dim.14	
09h15*	16h45*	lun.15	08h15*
10h15*	17h30*	mar.16	09h15*
10h30*	18h00*	mer.17	09h30*
10h30*	18h15*	jeu.18	09h30*
		ven.19	
		sam.20	
		dim.21	
		lun.22	
		mar.23	
10h15*	18h00*	mer.24	09h15*
10h15*	18h00*	jeu.25	09h15*
11h15*	18h45*	ven.26	10h15*
		sam.27	
10h30*	18h15*	dim.28	09h30*
10h45*	20h00*	lun.29	09h45*
		mar.30	
10h30*	18h15*	mer.31	09h30*

*60 min de traversée via Fromentine

TARIFS	Aller-Retour journée	Aller ou Retour simple
Adulte	43,60 €	21,80 €
Préférentiel*	36,40 €	18,20 €
Junior de 13 à - 18 ans	30,70 €	15,35 €
Enfant de 4 à - 13 ans	23,70 €	11,85 €
- de 4 ans	6,00 €	3,00 €
Animaux domestiques	9,70 €	4,85 €

Préférentiel* : + 60 ans, carte famille nombreuse SNCF, carte d'invalidité, carte étudiant
Frais de modification : 1,80 € par personne et par trajet (voir page 28/29)
Tarifs spéciaux : voir page 31

BARBÂTRE <> YEU AOÛT 2024

AU DÉPART DE BARBÂTRE		AU DÉPART DE L'ÎLE D'YEU	
10h45*	18h00*	jeu.01	09h45*
12h00*	18h15*	ven.02	11h00*
		sam.03	
		dim.04	
		lun.05	
		mar.06	
10h15*	18h45*	mer.07	09h15*
		jeu.08	
10h30*	17h45*	ven.09	09h30*
		sam.10	
10h45*	17h15*	dim.11	09h45*
10h15*	18h15*	lun.12	09h15*
		mar.13	
10h15*	17h30*	mer.14	09h15*
		jeu.15	
10h15*	18h15*	ven.16	09h15*
		sam.17	
		dim.18	
		lun.19	
		mar.20	
		mer.21	
		jeu.22	
10h15*	19h00*	ven.23	09h15*
		sam.24	
11h00*	18h15*	dim.25	10h00*
10h30*	18h45*	lun.26	09h30*
		mar.27	
10h15*	17h00*	mer.28	09h15*
10h15*	18h00*	jeu.29	09h15*
10h30*	18h15*	ven.30	09h30*
		sam.31	

*60 min de traversée via Fromentine

1 Présentation 30 min avant le départ
Réservation recommandée

INFORMATIONS BAGAGES :

- / Pour embarquer, tous les bagages doivent être étiquetés (nom, adresse, tél.). Navires à passagers uniquement : maximum 2 bagages à main (charge max 20kg/personne).
- / Sont autorisés à bord des navires : les draziennes et les trottinettes enfants.
- / N'est pas autorisée à bord de nos navires, tout matériel (ou marchandise) dangereux et encombrant : vélos, trottinettes adultes, planches de surf et kitesurf, poussettes-remorques, grosses malles, gros cartons, jerricans, bouteilles de gaz.
- / Pour plus de renseignements, merci de nous contacter.

Le Gratibus

Un moyen de transport doux et alternatif pour vous déplacer et séjourner sur l'île de Noirmoutier sans votre voiture. Avec le Gratibus de l'île, laissez votre voiture au repos !

Les bus sont des véhicules à énergie propre, l'objectif étant de favoriser une mobilité durable.

Infos sur : <https://www.cdc-iledenoirmoutier.com/vivre-sur-l-ile/mes-deplacements/gratibus-de-l-ile>

Portrait

Interview d'Odile Fouasson, Présidente de l'Association Les Cerfs-Volants



Odile FOUASSON médaillée d'argent pour ses 17 ans de bénévolat au sein de l'association Les cerfs-volants

Pouvez-vous nous parler un peu de vous et de votre parcours ?

Bien sûr ! Je suis originaire de Thouaré-sur-Loire. Au cours de ma vie, j'ai tenu quatre commerces différents. J'ai commencé avec une boulangerie à Saint-Viaud, puis j'ai ré-ouvert «Le Bon Muscadet» près de la salle des Nours à Barbâtre. Ensuite, j'ai géré le bar du centre à Barbâtre où j'ai introduit le PMU, et enfin, j'ai tenu une crêperie jusqu'en 2000.

Comment avez-vous découvert votre passion pour la gymnastique ?

C'est Nicole Devin qui m'a donné le goût de la gym en 1976. À cette époque, je pratiquais avec Madame Gautron dans la salle des Nours 1. Depuis, je n'ai jamais arrêté.

Quand avez-vous pris la présidence de l'association Les Cerfs-Volants ?

J'ai pris la présidence en 2007. À cette époque, l'association comptait 35 membres. Aujourd'hui, nous avons 109 adhérents.

Quel est votre rôle en tant que présidente de l'association ?

Mon rôle principal est de gérer les intervenants et les plannings des séances.

Qui sont les membres de l'association ?

Nos membres viennent de toute l'île et même du continent, notamment de La Barre de Monts.

Comment se déroule un cours de gym typique au sein de votre association ?

Un cours de gym se déroule en trois parties : d'abord l'échauffement avec du Step, du LIA (danse) ou du Kickboxing, puis du renforcement musculaire, et enfin, des étirements.

Proposez-vous d'autres activités en dehors des cours de gym ?

Oui, depuis trois ans, nous proposons la marche nordique tous les mercredis matin de 9h à 11h. Cette activité compte 34 inscrits.

Allez-vous suivre les Jeux Olympiques ?

Oui, nous les regardons et nous suivons surtout les épreuves de vélo.

JUILLET

• JEUDI 4 JUILLET

Spectacle Mamouche par la Cie Carabistouille

- 📍 Parc de la Rocterie
- 🕒 19h et 21h15

• LUNDI 8 JUILLET

Spectacle Bonjour Bonheur par la Cie Mesdemoiselles

- 📍 Parc de la Mairie
- 🕒 21h15

la
Déferlante
de printemps

• JEUDI 11 JUILLET

Spectacle L'envolée par la Cie Grain de sable

- 📍 Parc de la Mairie
- 🕒 21h

• DIMANCHE 14 JUILLET

Repas animé par Les vieux gréements

- 📍 Parc de la Mairie (repas par l'association Barbâtrine de Palets 06 74 07 16 86)
- 🕒 À partir de 19h

• JEUDI 18 JUILLET

Spectacle Anti par la Cie Lapin 34

- 📍 Espace des Noures
- 🕒 21h

la
Déferlante
de printemps

• LUNDI 22 JUILLET

Spectacle Georgia par la Cie Annibal et ses éléphants

- 📍 Parc de la Mairie
- 🕒 21h45

la
Déferlante
de printemps

• JEUDI 25 ET VENDREDI 26 JUILLET

Summer Tour (jeux vidéos et DJ) Zone de loisirs, bar et restauration sur place

- 📍 Zone de loisirs (skate parc)
- 🕒 À partir de 14h

• SAMEDI 27 JUILLET

Les lumières du Gois et Spectacle par la cie NomadNomad , Le Gois. Bar et restauration sur place

- 📍 Route du Gois
- 🕒 À partir de 20h

la
Déferlante
de printemps

• LUNDI 29 JUILLET

Soirée famille : Spectacle Pas de problème tout va bien de Garry Circus & Ciné plein air « Petit Vampire »

- 📍 Parc de la Mairie
- 🕒 21h15

AOÛT

• JEUDI 1^{ER} AOÛT

La rue marmaille au soleil

- 📍 Rue du centre
- 🕒 À partir de 19h

la
Déferlante
de printemps

La
RUE
MARMAILLE

• DIMANCHE 4 AOÛT

Le vide-greniers d'été

- 📍 Place du Marché
- 🕒 De 9h à 18h

• LUNDI 5 AOÛT

Spectacle Fly me to the moon par Léandre

- 📍 Parc de la Mairie
- 🕒 21h

la
Déferlante
de printemps

• JEUDI 8 AOÛT

Concerts à la Pointe, George KA et Joanne RADA0, bar et restauration sur place

- 📍 Pointe de la Fosse
- 🕒 À partir de 20h

la
Déferlante
de printemps

• VENDREDI 9 AOÛT

Concerts Matjé et Le gros tour (+invité surprise) bar et restauration sur place

- 📍 Pointe de la Fosse
- 🕒 À partir de 20h

• SAMEDI 10 AOÛT

Concerts Nicolas Séguy et Joseph Kamel, bar et restauration sur place

- 📍 Pointe de la Fosse
- 🕒 À partir de 20h

• MARDI 13 AOÛT

Concert Les vieux gréements

- 📍 Espace Océane
- 🕒 21h

• LUNDI 19 AOÛT

Spectacle Wet side story par la Cie Méchanic

- 📍 Parc de la Mairie
- 🕒 21h15

la
Déferlante
de printemps

• JEUDI 22 AOÛT

Spectacle Le journal d'un fou par la Cie Du carreau de la fenêtre

- 📍 Espace des Noures
- 🕒 21h

• MERCREDI 28 AOÛT

Spectacle Mon drôle par la cie Quand les moules auront des dents

- 📍 Parc de la Mairie
- 🕒 21h

la
Déferlante
de printemps

SEPTEMBRE

• VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Spectacle musical, Mireille par le Cie Plaisir d'offrir, joie de recevoir

- 📍 Parc de la Rocterie
- 🕒 19h

OCTOBRE

• SAMEDI 19 OCTOBRE

Soirée théâtre avec La Parlange de Beauvoir sur Mer

- 📍 Salle des Oyats
- 🕒 20h30
- € 3€/pers

NOVEMBRE

• DÉBUT NOVEMBRE

Soutien à la création, accueil de la Cie Janitor



DÉCEMBRE

• SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Concert de Noël

- 📍 Église St Nicolas
- 🕒 20h30

• DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Marché de Noël

- 📍 Espace Océane
- 🕒 de 10h à 18h

Tout le programme à retrouver sur
le site de la commune de Barbâtre :
www.barbâtre.fr



La BALISE est disponible en mairie

Mairie de Barbâtre, rue de l'Église 85630 Barbâtre
Tél. : 02.51.39.68.58 | Fax : 02.51.39.77.92